

PLUi de la COPLER

Composition du dossier de projet approuvé le 24/03/2022

0 - Procédure

Délibération du conseil communautaire

1 - Rapport de présentation

Tome 1 : Diagnostic

Tome 2 : Etat initial de l'environnement

Tome 3 : Compatibilité

Tome 4 : Justification des choix

Tome 5 : Evaluation environnementale

Tome 6 : Résumé Non technique

2 -Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

3 - Règlement

Prescriptions surfaciques – Liste des emplacements réservés

Règlement écrit

Règlement graphique 1 - Chirassimont

Règlement graphique 2 - Cordelle

Règlement graphique 3- Croizet-sur-Gand

Règlement graphique 4- Fourneaux

Règlement graphique 5- Lay

Règlement graphique 6- Machézal

Règlement graphique 7- Neaux

Règlement graphique 8- Neulise

Règlement graphique 9- Pradines

Règlement graphique 10- Régnny

Règlement graphique 11 – Saint Cyr-de-Favières

Règlement graphique 12 – Saint Just-la-Pendue

Règlement graphique 13 – Saint Priest-la-Roche

Règlement graphique 14 – Saint Symphorien-de-Lay

Règlement graphique 15 – Saint Victor-sur-Rhins

Règlement graphique 16 – Ventranges

4- Annexes

Aléa retrait-gonflement des argiles
Mémoire des annexes sanitaires
Infrastructures terrestres bruyantes
Liste des servitudes
Plans des servitudes
Plan d'alimentation en eau potable (AEP)
Plan des réseaux d'assainissement
Plan de zonage général
PPRN Pi Rhins et Trambouze
Règlement de boisements
Secteur d'information des sols
Zone de Prémption des Espaces Naturels Sensibles
Eléments d'informations sur les changements de destination
Eléments d'informations sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation
Carte des randonnées inscrites au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et de l'itinéraire Véloire

5 - Orientations d'aménagement et de programmation